



Le 18 octobre aurait dû être le rassemblement de la contestation, afin de dire NON à la politique de Macron, NON à cette précarité qui nous est imposée, Non à la réquisition et aux attaques contre le droit de grève. Les revendications que nous avons émises dans notre préavis du 13 octobre devaient permettre à toutes et à tous de palier à celle-ci. Aujourd'hui, comme par le passé, le gouvernement s'est assis sur le dialogue social en dégênant le 49.3. Qu'en sera-t-il dans les mois à venir quand sonnera l'heure de la réforme des retraites et des régimes spéciaux ?

L'absence de mobilisation est un signe négatif envers la profession, elle conforte notre immobilisme et renforce la politique dictatoriale de nos patrons et du Gouvernement.

Les salariés de l'entreprise BREGER ont démontré que la mobilisation, qu'elle soit locale ou nationale peut porter ses fruits.

Pour notre Fédération, il est impensable de laisser se profiler le spectre d'une réévaluation des NAO et ce, à bas coût, sans prendre en considération les réelles problématiques de cette profession tant au niveau des conditions de travail sociales et comme précédemment citées, salariales.

Les premiers retours de la réunion paritaire confortent notre vision d'une profession que l'on ne cesse de rabaisser.

On nous propose l'aumône alors que nous voulons vivre (et non survivre) dignement de notre métier sans pour cela être obligé(e)s (sinon forcé(e)s) de cumuler des heures supplémentaires.

En l'état, notre Fédération ne lèvera pas son préavis de grève, le maintenant en l'état afin que nous puissions nous faire entendre et nous faire respecter.

Sailly sur la Lys le 19 octobre 2022

Christophe DENIZOT

